

**Compte rendu de la réunion du
Conseil d'Administration de la Fondation du Lycée
Français International de Tokyo**

Séance du 08 octobre 2015

Président de séance : Le Directeur Général souhaite la bienvenue aux administrateurs anciens et nouveaux et propose que la séance soit présidée par Monsieur Bruno Valery, représentant de la directrice de l'AEFE en Asie

Monsieur Bruno Valery est désigné Président de séance.

Il demande au secrétaire général si le quorum est atteint. Ce dernier le lui le conforme.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance.

Ordre du jour : le Président propose l'adoption de l'ordre du jour indiqué ci-dessus.

- 1) Adoption du compte-rendu précédent
- 2) Changement d'administrateurs
- 3) Adoption de la liste des nouveaux personnels de l'établissement
- 4) Voyages scolaires
- 5) D.B.M n°2 de l'exercice 2015
- 6) Grandes orientations budgétaires 2016
- 7) Questions diverses relevant de cette instance

VOTE : Contre 0 Abstentions 0 Pour 12

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

(1) Adoption du compte-rendu précédent

VOTE : Contre 0 Abstentions 0 Pour 12

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 16 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

(2) Changement d'administrateurs et de conseillers

Le secrétaire général présente le fonctionnement de la fondation. Il évoque les statuts de la fondation et son règlement intérieur.

Le secrétaire général évoque les règles de déontologie propres aux administrateurs et évoque l'idée de proposer une charte de l'administrateur sur le modèle de ce qui existe ailleurs dans la zone.

Le secrétaire général donne lecture de la composition du Conseil d'Administration.

A pris ses fonctions au 1^{er} septembre 2015

- Monsieur Philippe EXELMANS, proviseur et directeur général de la fondation avec les délégations suivantes : (article 6-1-a)
 - signature des contrats et conventions pour des dépenses inférieures à 5 millions yens ;
 - signature des contrats et conventions générant des recettes sans limitation ;
 - signature des contrats et conventions n'ayant pas d'incidences financières ;
 - acceptation de tous les dons effectués dans le cadre du plan de contribution ;
 - acceptation des dons et legs effectués en dehors du plan de contribution.

Prennent leurs fonctions officiellement ce jour :

Administrateurs :

- Monsieur Bruno VALERY, Coordonateur Délégué de la Directrice de l'AEFE
- Madame Caroline GALAN, représentant des parents
- Monsieur Gilles FAUVEAU, représentant des parents

Invités :

- Monsieur David-Antoine MALINAS, attaché universitaire

- Assemblée des Conseillers :

Le secrétaire général donne lecture de la composition de l'assemblée des Conseillers.

(3) Adoption de la liste des nouveaux personnels de l'établissement :

Monsieur le Directeur Général présente la liste des nouveaux personnels ayant rejoint l'établissement à la rentrée scolaire dernière. Comme obligation en est faite, les listes précises des personnels exerçant à Takinogawa seront adressées aux autorités locales, soit un total de 152 personnes.

VOTE : Contre 0 Abstentions 0 Pour 12

La nouvelle liste est adoptée à l'unanimité

(4) Voyages scolaires

Le secrétaire général présente propose de modifier le plafond des sorties pédagogiques avec nuitée(s) à l'étranger en le passant de 70 000 yens à 100 000 yens. Ce nouveau plafond a été approuvé lors du C.E. du 06-10-2015.

➤ **Le CA approuve-t-il le relèvement du plafond ?**

VOTE : Contre 2 Abstentions 0 Pour 10

Le secrétaire général présente ensuite les projets de voyage prévus sur cet exercice budgétaire et présente la participation maximale des familles :

Les administrateurs débattent du financement des sorties pédagogiques avec nuitée(s) et de leur pertinence notamment lors d'un séjour à l'étranger. Les administrateurs s'accordent sur le rôle important de ces sorties pédagogiques avec nuitées qui doivent cependant rester accessibles financièrement pour les familles des élèves qui y participent.

Projet	Niveau	Classes	Dates	Nombre élèves	Coût total	Participation maximale des familles
Ski	Secondaire	2de	10/02/2016 12/02/2016	56	2 742 390	48 000
Echange Singapour	Secondaire	1eres euros	11/03/2016 19/03/2016	22	2 256 000	98 000
Basket Shanghai	Secondaire	Collégiens	27/01/2016 31/01/2016	20	2 000 000	90 000
Football Bangkok	Secondaire	Lycéens	17/03/2016 1/03/2016	10	1 000 000	96 000
Classe Découverte	Primaire	CE2D	14/03/2016 16/03/2016	26	1 036 000	36 000

Après quelques échanges, **le Président propose de voter :**

➤ **Le CA approuve-t-il la liste des voyages scolaires ?**

VOTE : Contre 0 Abstentions 0 Pour 12

La liste est approuvée

(5) Décision budgétaire modificative n° 2 exercice 2015

Le Secrétaire Général présente la DM2 (cf. annexe 1) : Il s'agit d'ajuster les crédits en fonction des effectifs constatés à la rentrée de septembre et des nouveaux besoins exprimés par la communauté éducative.

VOTE : Contre 0 Abstentions 0 Pour 12

Le Conseil d'administration approuve l'ensemble des mesures présentées dans la Décision Budgétaire Modificative n° 2 de l'exercice 2015.

(6) Grandes orientations budgétaires :

Le Président donne la parole au secrétaire général qui présente les différents éléments qu'il convient de prendre en compte pour définir ces grandes orientations :

1) Les effectifs :

Compte tenu des effectifs actuels (1145) et des projections réalisées et présentées en C.E. le 6 octobre 2015, le projet de budget « 2016 » devrait prendre en compte le chiffre de 1 200 élèves attendus pour la rentrée de septembre 2016. (+ 5%)

2) Les personnels :

Afin d'assurer une rentrée dans de bonnes conditions, il a été proposé lors du dernier Conseil d'établissement du 6 octobre 2015 de procéder aux créations d'emplois suivantes :

- 1.5 Équivalent Temps Plein (ETP) pour le primaire
- 0.25 Équivalent Temps Plein (ETP) surveillant pour le primaire
- 5 Équivalent Temps Plein (ETP) pour le secondaire
- 1 ETP pour un technicien informatique
- ½ ETP pour une documentaliste mais sans effet sur le nombre de postes

3) Dépenses de capital :

Avec les travaux réalisés l'été dernier, il ne devrait pas y avoir de travaux importants sur le prochain exercice budgétaire.

Comme chaque année, la plus grosse dépense sera le remboursement de l'emprunt pour la construction du lycée. Cette année, une partie du plan de contribution sera utilisée pour financer des équipements pédagogiques et/ou pour provisionner des investissements futurs.

4) Service général

Il est envisagé de maintenir la structure des crédits pédagogiques ouverts sur l'exercice

Il faudra tenir compte également de l'incidence mécanique du G.V.T (Glissement Vieillesse Technicité) dans le futur budget 2016.

De nouvelles charges s'ajoutent dans le futur budget de l'établissement :

- La mise en œuvre d'une prime de scolarisation pour 10 000 yens par enfant, les modalités devront être discutées avec les représentants des personnels (somme identique par enfant, somme différente par âge ?, conditions de versement, mari ou femme qui bénéficie d'un avantage équivalent) dans le cadre d'un plafonnement en pourcentage de la masse salariale.
- La mise en œuvre de la carte des emplois qui représente un coût non négligeable. La masse salariale augmenterait de près de 120 millions de

yens par rapport à l'exercice précédents. D'après les premiers ratios, nous serions toujours sous la barre des 70% des droits de scolarité.

- Un investissement fort concernant les manuels scolaires et plus particulièrement dans le cadre de la réforme du collège qui devrait rénover sur un an l'ensemble des manuels de toutes les matières sur les trois niveaux du Cycle IV. (12 classes) 6 à 7 manuels par classe.
- L'amortissement des travaux réalisés à l'été 2015
- Le relèvement du PRR (Participation à la Rémunération des Résidents) de 62 à 67%

Un échange suit autour de la masse salariale et de sa répartition.

5) Tarifs des droits de scolarité :

Dans ces conditions, il n'est prévu d'augmenter les droits de scolarité pour l'année 2016-2017 que de 1%. Cette dernière a été validée dans le cadre de la C.O.S et du dialogue de gestion avec l'AEFE Paris.

L'ensemble des charges complémentaires pour l'amélioration de l'offre pédagogique de l'établissement nécessite une augmentation modérée des droits de scolarité.

Si l'établissement a retrouvé l'équilibre dès l'exercice 2013, il est important de créer les conditions permettant au Lycée de préserver sur le long terme son autonomie financière.

L'année prochaine avec l'augmentation de la TVA de 8 à 10%, il sera sans doute nécessaire de procéder à un relèvement des tarifs de scolarité.

Il sera aussi important de prévoir l'avenir et de réfléchir aux différentes options et stratégies sur le long terme afin de pouvoir assurer l'accueil de nouveaux élèves si l'augmentation de nos effectifs se poursuivait sur le même rythme que celui de cette année. Il sera en tout cas nécessaire à moyen terme de recourir à une location d'espaces supplémentaires et/ou de lancer un projet d'agrandissements des locaux. Il faut donc anticiper dès à présent en se donnant les moyens progressivement de mettre en œuvre ces projets.

6) Services spéciaux :

Le Secrétaire général rappelle que chacun de ces services est indépendant, en recettes et en dépenses, du service général.

Examens : Les tarifs resteront stables l'année prochaine. Il n'est pas prévu pour l'instant de modification de structure du budget de ce service spécial.

Périscolaire : Il n'est pas prévu de modifier les tarifs pour les activités périscolaires pour l'année prochaine après l'augmentation de cette année. Pour rappel, les tarifs du périscolaire sont de 45 000 yens l'activité et 30 000 yens pour un boursier. Une étude sera menée sur les navettes périscolaires et l'offre en la matière pendant l'année qui pourra aboutir à un relèvement des tarifs pour ces navettes.

Demi-pension : Il est prévu une extension du service pour augmenter les plages horaires disponibles pour les repas. Pour cela, il sera nécessaire de créer l'équivalent d'1,5 ETP. Entre l'augmentation des tarifs en application depuis cette rentrée et l'augmentation des effectifs à la demi-pension, il ne devrait pas être nécessaire d'augmenter les tarifs pour la prochaine rentrée.

Transports : Il est prévu une légère augmentation des effectifs prenant les transports l'année prochaine et la création d'un bus complémentaire mais il ne sera pas nécessaire d'augmenter les tarifs de ce service l'année prochaine.

Après un temps d'échange avec les administrateurs, le président propose à l'assemblée de se prononcer sur ces orientations budgétaires 2016 ;

VOTE : Contre 0 Abstentions 0 Pour 12

Les grandes orientations budgétaires 2016 sont adoptées.

(7) Questions diverses

Questions des personnels :

-Est-il possible de modifier la convention AEFE-LFIT de façon à permettre aux personnels titulaires non r2sidentialisables de pouvoir obtenir un détachement administratif ?

Réponse :

Ce n'est pas la convention AEFE/LFIT qui régit le détachement des personnels titulaires de l'éducation nationale. C'est le décret 2002-22 du 4 janvier 2002 qui le détermine.

- les personnels locaux souhaitent l'étude et la mise en place de règles de gestion de la masse salariale prenant en compte la situation des personnels locaux et l'évolution nécessaire de leurs conditions.

Actuellement l'inégalité de traitement entre les personnels résidentS et locaux (30% d'écart en général + avantage familial) est trop importante et la situation des locaux ne leur permet pas d'avoir des conditions de vie / fin de vie correctes.

La prime de départ était une première réponse à la question de la fin de vie et des conditions de vie, l'augmentation des salaires de 1% cette année et d'une prime de scolarité à destination des recrutés locaux permettra également d'améliorer la situation des personnels recrutés locaux.

- Est-il possible de réglementer les avantages en nature perçu par les personnels des parents

Les personnels ne reçoivent aucun avantage en nature par les parents. Cette question permet de réfléchir sur le temps de travail de nos employés (cumuls) ; la déontologie lorsqu'on exerce dans le cadre scolaire. C'est une question sur laquelle la C.R.H. pourra travailler.

Le Président de séance clôt la session à 19h35.

Pour le Président de séance
Le Secrétaire Général
Rachid SALAMA